

# LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

## DE LA CHARTRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

COMME LES AUTRES

JE SUIS UN ENFANT

- je suis différent
- je grandis à mon rythme
- j'ai des besoins spécifiques



COMME LES AUTRES  
MES PARENTS

ont une vie sociale et professionnelle

Apprenons à nous connaître,  
faisons nous confiance pour

jouer, pleurer, rire

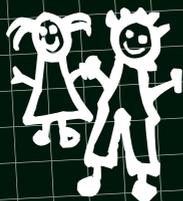
VIVRE ENSEMBLE !

Et nous enrichir mutuellement  
dans la diversité...

Je suis un enfant  
en situation de handicap



COMME LES AUTRES  
J'AI LE DROIT D'ÊTRE ACCUEILLI !



# SOMMAIRE

**Introduction** p. 3

**Cadre réglementaire** p. 4

**Une relation spécifique ?** p. 5

**Une formation nécessaire ?** p. 6

**Une réflexion nécessaire dans le projet d'établissement** p. 7

**Pour une conciliation vie familiale / vie professionnelle** p. 8

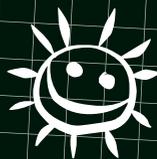
**Un accueil pour tous les enfants** p. 9

**Comme les autres, j'ai le droit d'être accueilli** p. 10

**Ressources & liens utiles** p. 11

**Associations et institutions partenaires** p. 12

# INTRODUCTION



La charte d'accueil du jeune enfant en situation de handicap, ainsi que le livret d'accompagnement ont été réalisés dans le cadre d'un projet proposé par le Réseau Girondin petite Enfance - Université Victor Segalen Bordeaux 2 et soutenu par la Fondation de France.

Ce projet a pour but de rendre possible l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil classique (collectif ou familial) de la petite enfance et dans la vie de la cité et donc de favoriser une mixité, d'une part de l'accueil dans ces établissements, d'autre part, dans le cadre de l'ensemble des espaces de vie de chaque collectivité.

Il s'agit de susciter les échanges entre les enfants quels qu'ils soient mais aussi entre leurs parents car il apparaît essentiel que l'intégration de ces enfants soit possible dès la petite enfance pour préparer leur insertion scolaire, sociale, citoyenne et professionnelle de demain.

La réalisation de cette charte d'accueil et de son livret d'accompagnement est le fruit d'un travail partenarial mené par un groupe de réflexion animé par le Réseau Girondin petite Enfance - Université Victor Segalen Bordeaux 2 et regroupant des institutions - Conseil Général, CAF 33, le Service de génétique médicale du CHU de Pellegrin - ainsi que des représentants d'associations de parents d'enfants en situation de handicap et des professionnels de communes du département de la Gironde .

Les échanges ont permis de faire émerger les représentations et les pratiques autour de la question de l'accueil du jeune enfant en situation de handicap dans les établissements d'accueil de la Petite Enfance. Différents thèmes ont pu être dégagés, ils sont présentés dans ce livret qui permettra, avec la Charte d'accueil, aux parents et aux professionnels, d'amorcer ou de continuer une réflexion commune favorisant l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap.



# CADRE REGLLEMENTAIRE



## CE QUE NOUS DIT LA LOI...



La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances garantit à l'enfant en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous. Elle « vise à lui assurer l'accès et son maintien dans un cadre ordinaire de vie ».

Le code de la santé publique fixe les règles de fonctionnement des établissements et des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux ayant un handicap. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale » (Article R2324-17)

Le projet d'établissement précise les dispositions particulières pour l'accueil d'un enfant atteint de handicap. (Article R2324-29)

Le médecin d'établissement, en lien avec la famille, l'équipe..., « veille à l'intégration des enfants porteurs de handicap, et le cas échéant met en place un projet d'accueil individualisé » (Article R2324-39).

# UNE RELATION SPECIFIQUE ?

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« C'est la méconnaissance qui fait peur... À partir du moment où on a pu rencontrer l'enfant et ses parents, on a été rassuré et on a su que l'accueil se passerait bien... »

« C'est pas toujours facile, on ne sait pas trop comment il faut réagir au début avec les parents. Ils souffrent... »

« Au début, on avait peur, puis au fur et à mesure on a été rassuré. La maman nous a beaucoup aidés, elle nous donnait plein de conseils. »

## PAROLES DE PARENTS

« Pour que l'accueil fonctionne, il faut que ce soit un travail d'équipe, une relation de confiance entre les parents et les professionnels. »

« L'accueil de mon enfant ça a été aussi positif pour moi, l'équipe m'a soutenue dans certains moments plus difficiles. »



## quelques pistes de réflexion...

Comme pour tous, accueillir un enfant en établissement c'est aussi accueillir ses parents et il est nécessaire d'apprendre à se connaître.

Les liens qui vont se tisser (enfant - parent - professionnel) permettront d'établir une relation de confiance et un réel projet d'accueil pour l'enfant.

Les parents d'enfants en situation de handicap sont, et souhaitent être des parents comme les autres. Ils ont cependant besoin d'être soutenus, écoutés face au handicap et à leurs interrogations.

La méconnaissance du handicap par les professionnels peut conduire à des représentations, des idées fausses mais aussi de nombreuses craintes qui parfois pourraient entraver l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap.

Comme pour tout parent, les accueillir c'est leur donner la possibilité de trouver un espace d'écoute et de soutien.

Ce soutien mutuel que peuvent s'apporter parents et professionnels permettra à chacun d'appréhender l'accueil de l'enfant avec confiance et cohérence.

Les échanges et la relation entre parents et professionnels apparaissent donc indispensables pour un accueil de qualité.

# UNE FORMATION NECESSAIRE ?

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« En fait c'est pas forcément une formation qui est nécessaire mais il faut connaître un minimum d'éléments pour assurer le bien-être de l'enfant. »

« Sans formation spécifique ça me paraît difficile d'accueillir. Il faut une formation pour avoir les compétences nécessaires. »

## PAROLES DE PARENTS

« Est-ce qu'en tant que parent on a les compétences pour accueillir un enfant handicapé ? Non. Est-ce qu'on est prêt ? Non. Je ne vois pas pourquoi les structures auraient besoin de formation, elles y arrivent très bien. »

« Je ne suis pas sûre que les professionnels aient besoin d'une formation spécifique par contre il faut à mon avis qu'elles réfléchissent en équipe au futur accueil sinon ça peut être difficile pour elles. »



## quelques pistes de réflexion...

Comme pour tout accueil, la question de la formation est centrale pour les professionnels des établissements Petite Enfance, elle permet une réflexion indispensable autour des pratiques professionnelles.

L'absence de formation autour du thème du handicap interroge les professionnels et peut devenir un frein à l'accueil. Mais comment faut-il envisager cette formation ? Quelles sont les attentes des parents envers les professionnels et réciproquement ?

La mise en place de formations permet non pas uniquement d'acquérir des connaissances spécifiques sur les différents types de handicap mais plutôt de mener une réflexion autour de l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap. Comment les accueillir ? Quel rôle et place des familles et des professionnels ? Quel projet pour chaque enfant ?

# UN REFLEXION NECESSAIRE AU PROJET D'ETABLISSEMENT

## PAROLES DE PARENTS

« Je n'ai pas eu d'inquiétudes car les professionnelles qui m'ont reçue n'étaient pas inquiètes donc dans ces cas là on part tranquille. Moi j'ai rencontré une équipe motivée qui n'avait pas besoin de moyens supplémentaires pour accueillir. »

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« On pensait que les locaux ne seraient pas adaptés mais en fait on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de changements à faire. Il n'y a pas besoin de plus d'espace en fait. »

« Pour nous, accueillir les enfants en situation de handicap, c'est un sacré anti routine, on ne risque pas de ronronner ! »

« L'important c'est que chacun a le sentiment d'apporter à sa façon, en fonction de sa place, des choses par rapport à l'enfant, aux autres enfants et par rapport à sa famille. C'est très porteur pour nous. »

« La directrice a dit on est là pour accueillir tous les enfants. Quand on a retravaillé le projet d'établissement, on a réfléchi à l'accueil de ces enfants, de leurs parents. Comment on pouvait se faire aider... »



quelques pistes  
de réflexion...

Comme pour tous les enfants, la question de l'accueil est centrale dans les établissements. Celui de l'accueil des enfants en situation de handicap doit être réfléchi et pensé en équipe dans le cadre du projet d'établissement, mettant le plus souvent en évidence que pour accueillir un enfant en situation de handicap du matériel ou un aménagement spécifique n'est pas toujours nécessaire.

C'est une réflexion en équipe qui va permettre de rendre possible l'accueil de l'enfant et de sa famille. Réfléchir en équipe autour du projet va favoriser et renforcer la concertation et l'émergence d'une dynamique.

Dans le cadre du projet d'établissement, l'équipe réfléchit à la possibilité de créer du lien avec les professionnels extérieurs qui accompagnent l'enfant et sa famille, ces derniers peuvent alors devenir de véritables partenaires.

# POUR UNE CONCILIATION VIE FAMILIALE / VIE SOCIALE & PROFESSIONNELLE DES PARENTS

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« La crèche ça permet aussi aux parents de souffler, de prendre un peu de temps pour eux. Les enfants ont souvent des emplois du temps surchargés, entre le kiné, les médecins et tout le reste...  
Ici c'est un lieu où on oublie un peu tout ça... »

« Cet accueil ça me permet d'avoir 4 heures pour aller faire mes courses, ou pour faire des choses à la maison. Car en fait quand il est là je peux pas faire grand-chose parce qu'il faut tout le temps être derrière lui. »

## PAROLES DE PARENTS

« Moi je n'avais pas envie de m'arrêter de travailler, la crèche ça m'a permis de reprendre le travail et puis de ne pas rester isolée. »



quelques pistes  
de réflexion...

Accueillir un enfant en situation de handicap doit permettre à ses parents d'être avant tout considérés comme des parents, dans un lieu ouvert, avec la possibilité de rencontrer d'autres personnes et ainsi rompre le risque d'isolement social fréquent dans ces familles. Cette possibilité de disposer d'un mode d'accueil va également favoriser l'insertion professionnelle des parents mais aussi leur donner la possibilité de « souffler » et de prendre du temps pour eux.

# UN ACCUEIL POUR TOUS LES ENFANTS

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« Il faut montrer aux enfants qu'on n'est pas tous pareils mais qu'on peut tous vivre ensemble. Les autres enfants souvent les prennent en charge, leur attrapent des jouets, les aident. Dans ces cas là on s'efface un peu... »

« La différence ça ne veut pas dire grand-chose, tous les enfants sont différents et ont des besoins particuliers. Ce qui est important pour moi c'est de prendre en compte les besoins de chacun. »

## PAROLES DE PARENTS

« C'était bien de pouvoir aller en crèche, on avait l'impression de ne pas être encore étiquetés Handicap... »

« L'accueil en crèche a vraiment été bénéfique pour Thomas. Il pouvait aller à son rythme mais on a bien senti qu'il faisait des progrès énormes grâce aux relations avec les autres enfants. Je sentais qu'il avait vraiment sa place et ça c'était fantastique ! »



quelques pistes de réflexion...

Comme pour tous les enfants, accueillir un enfant en situation de handicap c'est accueillir un enfant qui a des besoins spécifiques mais aussi des droits. C'est surtout ne pas nier son handicap mais essayer au mieux de s'y adapter et de favoriser son bien être, ce qui peut conduire parfois à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour tous les enfants, l'accueil permet de faire des rencontres, des expériences adaptées à ses capacités, d'explorer l'espace proposé, de vivre des relations sociales. Les enfants peuvent alors exploiter toutes leurs capacités au contact des autres enfants et faire connaître et « reconnaître » leur différence.

# COMME LES AUTRES J'AI LE DROIT D'ÊTRE ACCUEILLI !

## PAROLES DE PROFESSIONNELS

*« Je pense que les parents n'osent pas venir ou ne savent pas que l'accueil est possible dans notre structure. »*

*« Il faudrait que cet accueil soit plus intégré dans le projet et que la crèche soit mieux identifiée comme un lieu d'accueil possible. »*

## PAROLES DE PARENTS

*« Si on avait eu l'information de cette possibilité d'accueil on aurait sûrement osé faire une demande dans une crèche. Il faudrait que les parents puissent avoir connaissance de ces possibilités, ce serait quand même plus facile. »*



## quelques pistes de réflexion...

Apprendre à se connaître, se faire confiance par l'accueil dès la petite enfance construit le Vivre ensemble de demain.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est changer le regard de chacun d'entre nous, c'est s'enrichir mutuellement dans le respect de la différence.

# RESSOURCES & LIENS UTILES

## En fonction de votre commune ou Communauté de communes :

- Service Petite Enfance
- Etablissements d'accueil de la Petite Enfance
- Service de Protection Maternelle Infantile –
- Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion de votre secteur

## Cellule Ressource Handicap – Conseil Général de la Gironde - PMI

Esplanade Charles de Gaulle

33075 Bordeaux Cedex

Contact : 05 56 99 35 24

Madame Evelyne Clément – Médecin PMI

*e.clement@cg33.fr*

Madame Véronique Labidoire - Puéricultrice

*v.labidoire@cg33.fr*

## MDPH

264 Boulevard Godard

33300 Bordeaux

05 56 99 69 00

[www.mdph33.fr](http://www.mdph33.fr)

## Réseau Girondin Petite Enfance – Université Victor Segalen Bordeaux 2

3 ter Place de la Victoire – 33076 Bordeaux Cedex

05 57 57 19 65

*martine.jardine@u-bordeaux2.fr*

## Centre Hospitalier Universitaire de Pellegrin

Centre d'Action Médico Sociale Précoce - CAMSP

Place Amélie Raba Leon - 33076 Bordeaux Cedex

05 56 79 56 27

Site internet : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



# COMME LES AUTRES J'AI LE DROIT D'ÊTRE ACCUEILLI !



Centre d'Études et de Conseil  
sur l'Enfance, la Famille et la Santé



Ont aussi travaillé à la réalisation de ce livret les villes de Ambarès et Lagrave, Eysines, Gradignan, La Teste de Buch, Mérignac et Pessac.